



HAL
open science

The french Arabic

Luc Biichlé

► **To cite this version:**

Luc Biichlé. The french Arabic. Revue Européenne des Migrations Internationales, 2014, REMI, 30 (3), pp.201-2017. hal-04878548

HAL Id: hal-04878548

<https://hal.science/hal-04878548v1>

Submitted on 10 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Revue Européenne des Migrations Internationales

❖ Avertissement aux auteurs

Ce document est un tiré à part, au format PDF, d'un article paru dans l'édition papier de la REMI.

L'auteur s'engage à ne pas le mettre en ligne pendant la durée de commercialisation sur le site Cairn.info, soit 36 mois.

❖ Warning to authors

This document is a PDF offprint of an article published in a paper edition of REMI.

The author commits him/herself not to put it online during commercial exploitation on the Cairn.info site, i.e. 36 months.

❖ Avertencia a los autores

Este documento es una tirada aparte, en formato PDF, de un artículo publicado en la edición en papel de la REMI.

El autor se compromete a no ponerlo en línea mientras dure la comercialización en el portal Cairn.info, es decir 36 meses.

❖ Note de recherche

L'« arabe français » ou comment se dessine en France les contours d'une variété locale d'arabe maghrébin

❖ Luc Biichlé¹

Introduction

C'est en 2003, lors du recueil de données pour notre DEA (Biichlé, 2003), qu'un enquêté originaire du Maghreb interrogé sur ses pratiques langagières nous déclara : « *Mon arabe c'est une langue d'ici !* ». Ce propos, retrouvé ultérieurement chez d'autres personnes de la même enquête, nous fit envisager un parler maghrébin propre à la France et marqua le début de nos recherches sur ce sujet. À travers cet article, nous proposons donc de montrer qu'en France, selon les dires de différents locuteurs, leurs représentations, diverses variétés d'arabe dialectal maghrébin teintées de français se rencontrent et convergent dans une même direction : ce qu'un enquêté de notre dernier recueil de données a appelé l'« arabe français ».

Ce travail se fonde sur les données de quatre enquêtes successives réalisées dans la région Rhône-Alpes dans lesquelles sont représentés les locuteurs des parlers arabes et berbères les plus répandus :

- Trente entretiens semi-directifs individuels enregistrés auprès de migrants maghrébins non primo-arrivant à Grenoble (Biichlé, 2003) ;

- 105 entretiens semi-directifs individuels enregistrés auprès de migrants maghrébins (primo-arrivant ou non) rencontrés dans treize organismes sociaux de la région Rhône-Alpes (Biichlé, 2007)² ;

- Trente-cinq entretiens semi-directifs effectués individuellement avec chaque membre de deux familles d'origine berbère sur trois générations, soit un total de quatorze familles de la région dauphinoise (Biichlé, 2012a) ;

- Huit entretiens semi-directifs enregistrés individuellement auprès de quatre Français arabophones, dont deux d'origine maghrébine, et de quatre Maghrébins résidant en France depuis plus de vingt-cinq ans (année 2012).

1 Maître de conférences, laboratoire ICTT, Université d'Avignon, 74 rue Louis Pasteur, 84029 Avignon cedex 1 ; luc.biichle@univ-avignon.fr

2 Corpus disponible en ligne. URL : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/72/90/28/ANNEX/Annexes_thA_se.pdf

Au fil de cet article résolument sociolinguistique, les sujets seront abordés à travers le prisme d'un triptyque qui nous semble relativement incontournable : langue/représentations/identité. En effet, nos mots façonnent nos représentations autant qu'ils les expriment et ces dernières sont à la racine même de notre identité, laquelle détermine nos pratiques langagières qui, en retour, forment nos représentations et ainsi de suite. La perpétuelle interaction entre ces trois éléments éminemment dynamiques nous constitue à chaque instant de notre vie et détermine nos actes, nos conduites, nos opinions, nos attitudes, etc.³. Ainsi, on gardera à l'esprit qu'une représentation est « toujours une approximation, une façon de découper le réel pour un groupe donné en fonction d'une pertinence donnée » (Moore, 2001 : 10) et que les différentes actualisations identitaires des personnes « constituent des facettes d'une seule et même personnalité, que l'individu réussit à constituer en système » (Lüdi, 1995 : 252).

Du lien entre urbanisation et réseaux sociaux

En France, pour des raisons politiques/idéologiques liées entre autres à la conception de l'intégration, il est assez difficile de trouver des données précises concernant les divers groupes ethniques qui composent la société. Toutefois, quelques études sociologiques montrent qu'il est possible d'établir des corrélations entre le peuplement de certaines zones urbaines et le type de réseaux sociaux qui s'y développent. Sont ainsi évoqués entre autres « les rôles divers joués par les freins à l'acquisition de capital humain, le rôle des réseaux sociaux localisés, la discrimination territoriale, l'efficacité de la prospection d'emploi, ou le coût des migrations alternantes [ainsi que] les effets dévastateurs de la ségrégation urbaine sur les populations concernées » (Gobillon et Harris, 2006 : 4).

Le type de peuplement contribue donc à déterminer la structure des réseaux sociaux des personnes et, de fait, leur capital social (Merklé, 2004). Par exemple, être un enfant d'étranger « impose de grandir dans un voisinage où la proportion d'étrangers est en moyenne plus de quatre fois plus importante que celle des voisinages où grandissent les enfants français » (Goux et Maurin, 2004 : 3). Ainsi, notamment dans certaines zones de la région parisienne, cette ségrégation urbaine génère de plus fortes densités ethniques d'Africains et de Maghrébins avec des conséquences importantes sur la vie des personnes : chômage, réseaux denses, pauvreté, etc.⁴ (Gobillon et Harris, *ibid.* : 12). Or, sur le plan linguistique, quelle que soit la catégorie sociale incriminée, la densité du réseau implique toujours le renforcement de la norme en usage (Milroy, 1987 ; Labov, 2001 ; Biichlé, 2008) ce que montre bien le développement de formes phonologiques similaires et divergentes du français dans certaines zones urbaines multiethniques (Jamin, Trimaille et Gasquet-Cyrus, 2006) ou celui de pratiques langagières plurilingues genrées particulières à certains quartiers (Lambert, 2005). Le peuplement de ces zones paraît donc déterminer différents

3 Voir, par exemple, les travaux de Denise Jodelet ou Serge Moscovici pour les représentations sociales, ceux d'Edmond-Marc Lipiansky ou Pierre Tap pour l'identité et ceux de Ben Rampton, Erving Goffman ou Andrée Tabouret-Keller pour l'articulation de ces concepts avec la linguistique.

4 « Le taux de chômage communal est fortement corrélé avec la composition locale » (Gobillon et Harris, 2006 : 13).

types de réseaux sociaux ethnicisés, plus ou moins denses, avec des locuteurs issus de l'immigration qui « conservent, parfois sur plusieurs générations, des pratiques plus ou moins spécifiques selon l'origine, le parcours migratoire, le désir d'intégration, les valeurs reconnues aux deux langues, l'arrière-plan culturel, les pratiques familiales, la place dans la configuration de la famille (nucléaire ou élargie) et dans la fratrie, le lien maintenu avec le pays d'origine » (Gadet, 2003 : 91).

Ici, dans la lignée directe des travaux de Billiez (1992) sur les parlers véhiculaires interethniques, Gadet évoque « un parler bilingue qui n'est pas tout à fait la langue d'origine ni tout à fait la langue d'accueil », piste que nous avions également suivie dans une précédente recherche (Biichlé, 2003) avec toutefois une différence : là, où était identifié un parler bilingue avec des hybridations, des mélanges ou des alternances de code (Billiez 1992 ; Gadet, 2003 ; Trimaille, 2004), parler dont la réalité paraît incontestable, nous émettions en plus l'hypothèse d'un parler distinct du français et propre à des locuteurs maghrébins ou d'origine maghrébine : le parler maghrébin de France à fonction vernaculaire et véhiculaire.

L'articulation entre réseaux sociaux et pratiques langagières

Des réseaux sociaux propices aux parlers arabes maghrébins

Comme nous venons de le voir, l'urbanisme détermine certains types de réseaux sociaux qui génèrent des pratiques langagières particulières. Or, accepter l'effet de la structure du réseau social sur les usages langagiers, c'est également admettre qu'une certaine densité ethnique favorise l'existence de réseaux favorables à telle ou telle langue au sein desquels le français cohabite ou fait parfois place à d'autres langues dans les usages langagiers quotidiens (Deprez, 1994 ; Biichlé, 2008). Par exemple, l'emploi de la langue d'origine est plus intense dans les réseaux denses, parents, amis et voisinage (Merabti, 1991) ou encore au sein du groupe de pairs. Cette articulation entre structure du réseau et pratiques langagières est d'ailleurs confirmée par de nombreux enquêtés (enquête de Biichlé, 2007) :

- « Dans mon quartier, je parle juste avec les Arabes » (n° 18).
- « Quand je rencontre des amis arabes, je parle arabe, c'est pour ça que je voudrais rencontrer des amis français » (n° 19).
- « Dans la journée, je parle plus en arabe parce que mes copains sont tous arabes » (n° 50).
- « Moi, le problème, c'est que je parle tout le temps en arabe, avec mes amis, mon mari, c'est la vérité » (n° 53).

Dans ces déclarations, l'articulation entre la structure des réseaux sociaux (amis, copains, mari) et l'usage de l'arabe est évidente. « Quartier, famille, amis, copains » sont donc autant d'indices sur la sociabilité des personnes et le chômage, les discriminations diverses, l'urbanisme, l'homophilie, etc. constituent autant de facteurs susceptibles d'augmenter la densité de ces réseaux puisque ceux-ci produisent moins de trous structuraux (Merklé, 2004) et sont moins en contact avec l'extérieur et avec d'autres réseaux. Sur le plan linguis-

tique, la conséquence peut donc être l’ancrage de pratiques langagières dans les zones correspondantes, la densité renforçant toujours les normes linguistiques locales (Milroy, 1987).

Des parlers installés en France

Concernant l’ancrage de ces pratiques langagières dans des zones particulières, certains auteurs relèvent que, dans le cadre d’une immigration durable, subsiste « l’usage non négligeable d’autres langues à fonction véhiculaire, soit la langue du pays d’origine, soit la variété orale la plus répandue (l’arabe maghrébin parlé pour des migrants marocains d’origine berbère) » (Billiez *et al.*, 2002 : 70).

Il semble donc que, contrairement à la représentation courante d’un bilinguisme migratoire transitoire qui ne serait qu’une étape d’un monolinguisme à un autre, certains parlers soient en réalité installés de façon durable (Merle *et al.*, 2010), notamment en France (Billiez, 2005a et b ; Gadet, 2003). Plusieurs enquêtés, quelle que soit leur origine (berbère, arabe ou française) ou leur génération, déclarent d’ailleurs avoir appris une variété d’arabe dialectal en France, hors école, au sein de leur réseau social :

- « *Même arabe, comme je suis arrivée ici, je l’ai appris ici [...] avec les femmes ici* » (19ex, migrante, berbérophone ; Biichlé, 2007).
- « *Un p’tit peu aussi, je l’ai appris en France [l’arabe]* » (E3Cf, origine berbère, 2e génération).
- « *Avec ma maman... des fois aussi, ma grand-mère elle m’aide* » (P8Cg, origine arabe et berbère, 3e génération ; Biichlé, 2011).
- « *Ben c’est ma langue que j’ai appris, l’ai appris là !* » (E17Ag, origine algérienne, 2e génération ; enquête Biichlé, 2012).

Chez cet enquêté né en France, l’usage du possessif « ma » souligne la représentation qu’il se fait de son répertoire verbal (français/arabe) ainsi que la pluralité de son identité.

- « *Ben en fait on s’est marié, après on est rentré en Tunisie, on est resté six mois là-bas, j’ai commencé d’le parler là-bas, et après heu... [...] le parler couramment, ici, à la maison, et j’ai appris comme ça* » (E11Tf, origine française).

Cette dernière enquêtée n’a pas d’origine maghrébine et a appris l’arabe en France au sein de son réseau social, notamment son mari et sa belle-famille.

Ces exemples montrent que les personnes ont appris l’arabe en France (« ici, là, en France ») et que cet apprentissage/transmission, en dehors de structures scolaires, passe par le réseau des personnes (« les femmes ici, la famille », etc.). Ils montrent également, dans certains cas, l’articulation entre la pluralité de l’identité et les pratiques langagières bilingues.

Des fonctions langagières étendues

Généralement, ces parlers se voient attribuer une fonction véhiculaire (Billiez *et al.*, 2002), mais une fonction identitaire pour laquelle les locuteurs associent une langue à une identité revendiquée peut être identifiée (Rampton, 1995 ; Billiez, 1992). En effet, en fonction d’un contexte donné (groupe social, circons-

tance, lieu, etc.), chaque déclaration correspond à l'actualisation d'une facette identitaire destinée à s'identifier à un groupe symbolisé par une langue, ou à produire de l'altérité envers d'autres agrégats sociaux également symbolisés par des langues. Dans l'exemple suivant, l'actualisation de la facette identitaire arabe (identité supranationale) est opposée aux facettes française, berbère ou autres, et pourrait avoir pour but l'adhésion au groupe de pairs et/ou résulter d'une assignation identitaire par la société (Trimaille et Millet, 2000 ; Biichlé, 2010 ; Sabatier, 2011).

« *Moi, quand ch'uis avec mes collègues, ch'uis Arabe ! [...] Quand on veut vraiment savoir d'où ch'uis, ch'uis Algérien, ch'uis Kabyle* » (E5Kg).

Dans cette déclaration, les différentes actualisations identitaires (arabe, algérienne, kabyle) sont tout à tour déclinées, mais cet enquêté ajoute ultérieurement : « *ch'uis Français d'origine algérienne* », actualisant ainsi la facette française. Dans le même ordre d'idée, l'enquêté suivant, qui est Français d'origine berbère et n'est pas locuteur de l'arabe, revendique clairement son identité arabe en opposition aux identités berbère ou française :

« *J'ai décidé, ch'uis un Arabe, pas un Chleuh⁵, moi, ma famille, ce s'ra des Arabes !* » (P4Cg).

Dans ces parlars, on relève aussi une fonction cryptique, tout particulièrement à l'extérieur de la sphère familiale (Lambert, 2005 ; Biichlé, 2007) :

« *Des fois dehors on parle arabe pour pas qu'on nous comprenne* » (deuxième génération ; Lambert, *ibid.*, 184).
« *À Grand'Place, on parle en arabe (avec les copains) parce que les gens comprennent pas ce qu'on dit* » (migrant ; Biichlé, *ibid.*, 315).

Enfin, ils remplissent également une fonction ludique (Lambert, 2005) : « [labɛs]/vs/la hausse », etc. ([labɛs] donne « la baisse »).

L'ensemble des fonctions de ces parlars semble, a minima, pleinement justifier le qualificatif de vernaculaire⁶ en plus de celui de véhiculaire.

Compte tenu de ces divers éléments, il est donc possible d'affirmer que certaines zones urbaines déterminent des réseaux sociaux plus ethnicisés (Héran, 2002 ; Goux et Maurin, 2004 ; Gobillon et Selod, 2006). Certains types de réseaux sociaux sont favorables à certaines langues, dont des variétés d'arabe dialectal maghrébin (Merabti, 1991 ; Deprez, 1994 ; Biichlé, 2008). Ces parlars maghrébins ne sont pas une étape transitoire, mais ils sont parfois installés de façon durable (Billiez *et al.*, 2002 ; Caubet, 2002 ; Gadet, 2003 ; Billiez, 2005a), ce qu'accrédite le fait que ceux-ci soient appris ou se transmettent en dehors des systèmes d'enseignement (Barontini, 2009), quelle que soit la génération ou l'origine, arabe, berbère, voire française (Biichlé, 2007 et 2012a). Enfin, ces

5 C'est du vocable « *tachelhit* » que provient celui de « *chleuh* » qui par extension, est utilisé pour désigner l'ensemble des Berbères du Maroc.

6 La langue du groupe de pairs, celle que l'on parle avec les amis ou la famille en contexte relâché. On peut l'opposer à la langue standard (Labov, 1976) et aux langues véhiculaires telles que l'anglais, le mandarin, le swahili ou le latin à son époque, qui servent à communiquer entre personnes de langues différentes.

parlers assument les fonctions véhiculaire, identitaire, cryptique et ludique (Billiez, 1992 ; Billiez *et al.*, 2002 ; Lambert 2005 ; Biichlé, 2010 ; Sabatier, 2011).

Ces exemples soulignent le rôle prépondérant de la structure du réseau social sur les pratiques langagières des personnes. Cependant, si l'usage durable en France d'un « arabe parlé maghrébin » (Billiez *et al.*, 2002 ; Lambert 2005), d'un « parler bilingue » distinct (Gadet, 2003) ou d'un « arabe maghrébin » (Caubet, 2009) est attesté par de nombreux travaux, la polysémie du vocable « arabe » ou de la lexie « arabe parlé maghrébin » constitue toujours une source d'interrogations quant à la nature du parler incriminé. À plus forte raison, lorsque celui-ci s'apprend et/ou se transmet hors des structures d'enseignement (Barontini, 2009) à des migrants, des descendants de migrants ou des « natifs », etc. Par conséquent, nous nous proposons de préciser dans la partie suivante les contours de cet « arabe français ».

Vers un objet singulier

En premier lieu, il semble que l'on puisse distinguer ce parler de France des variétés utilisées au Maghreb (Gadet, *ibid.* ; Lambert, 2005), distinction qu'expriment à leur manière l'ensemble des personnes interrogées lors de notre dernier recueil de données (2012) et ce, quel que soit leur parcours :

« *En France, c'est le choix des mots qui est différent* » (M14Ag, Algérien, deux ans en France).

« *Quand c'est des jeunes j'parle heu l'arabe français donc pour que heu... pour qu'y me comprend heu mieux [...] l'arabe français [rire], ça ça existe !* » (M12Mg, Marocain, trente-cinq ans en France).

« *Aujourd'hui on a tous ici une langue commune [arabe] pour qu'on puisse se comprendre* » (E18Ag, 2e génération).

« *Y parlent pas comme nous [les arabophones français]* » (M13Mf, Marocaine, cinq ans en France).

Le « nous » de ce dernier énoncé marque une identité précise, marocaine en l'occurrence, et nous allons voir que les déclarations des enquêtés recèlent de nombreux autres marqueurs identitaires.

Des marqueurs ou indices identitaires

Les déclarations des enquêtés sont émaillées de marqueurs identitaires (nous, ils, français, etc.) ainsi que des formes possessives (notre, mon, ma, etc.) qui constituent également de sérieux indices identitaires puisque revendiquer une langue c'est également revendiquer une identité (Tabouret-Keller, 1997). Bien entendu, ces marqueurs varient selon que les personnes sont migrantes ou non et selon le temps qu'elles ont passé en France parce que l'identité est toujours dynamique :

« *Mon arabe [...] c'est une langue d'ici* » (Biichlé, 2003).

« *C'est ma langue que j'ai appris, l'ai appris là !* » (E18Ag).

« *Y parlent arabe, mais, l'arabe à la française quoi !* » (M12Mg).

« *Quand ils parlent arabe ils parlent vite en plus... ils parlent vite et ils ont un accent... et c'est pas comme heu au Maroc* » (M13Mf).

Dans tous les cas, on voit qu'un groupe social précis est associé à un parler identifié :

« *Mais on on reconnaît toujours heu heu toujours que heu c'est c'est un Français qui a appris l'arabe* » (M12Mg).

Ce groupe et ce parler sont également localisés précisément :

« *Ici, il y a peut-être un nouveau dialecte qui est né et qui serait le mélange des trois [arabes dialectaux] et du français* ».
 « *C'est une langue d'ici* ».
 « *L'ai appris là !* ».

D'ailleurs, le lien entre la langue et la localisation est si fort que certains locuteurs de France n'hésitent pas à déclarer que ce sont les Maghrébins qui ont un accent :

« *Quand par exemple un Marocain Tunisien ou Algérien qui viennent du bled, je suis capable de comprendre, de savoir où y d'où y vient, parce que y'a des accents... [...] en France, y'a pas d'accent, y'a pas d'accent [...] nous, Français d'origine maghrébine on n'a pas d'accent* » (E18Ag ; enquête Biichlé, 2012).

L'opposition identitaire « nous »/« eux », les Français et les Maghrébins, apparaît à nouveau, mais ici elle est inversée. Bien entendu, c'est toujours l'autre qui a un accent et l'on retrouve une position symétriquement opposée chez cette enquêtée migrante :

« *Les Arabes [de France], y y-z-ont y-z-ont un accent, oui c'est sûrement quand ils parlent arabe ils parlent vite en plus... ils parlent vite et ils ont un accent... et c'est pas comme heu au Maroc [...] y parlent pas comme nous* » (M13Mf).

En outre, comme on le verra dans les énoncés du paragraphe suivant, la dimension quotidienne s'avère constituer un élément central de la définition du bilinguisme (Grosjean, 1982)⁷ et elle confirme ainsi la fonction vernaculaire, ainsi que la détermination d'une pratique langagière par la structure du réseau due à l'urbanisation (Gobillon et Harris, 2006) ou à l'ethnisation d'une profession (Tavan, 2005).

Un parler caractérisé par l'alternance des codes

La caractéristique première de ce parler est le mélange, l'alternance de codes entre l'arabe et le français (Gadet, 2003 ; Billiez, 2005 ; Lambert, 2005), ce trait est d'ailleurs un des premiers mentionné par les enquêtés :

« *L'arabe de tous les jours, c'est un mélange de français, de dialectal et d'arabe classique* ».
 « *Notre discours de tous les jours, c'est le panaché* ».
 « *Mon arabe [...] c'est une langue d'ici, un mélange de tous les pays qui sont ici* ».
 « *Sur le chantier, on parle un mélange d'argot français/marocain/tunisien* » (Biichlé, 2003 : 75).

⁷ « *The regular use of two languages* » (Grosjean, 1982 : 8).

« Les Arabes heu en France, y-z-ont aussi, ils parlent aussi heu... y-z-ont des mots algériens aussi, dans leur heu paroles [...] en plus, ils mélangent l'arabe avec le français » (M13Mf).

« Y mélange français arabe etc. [...] dans l'arabe y'a l'français » (M12Mg ; Biichlé, 2012).

La récurrence du vocable « mélange » ou de synonymes chez les personnes interrogées montre l'importance de l'alternance de codes dans la reconnaissance, la description ou la définition de l'arabe français. Cet aspect hybride sur la base de quatre composants principaux, trois arabes dialectaux et français, pose également le problème du moment à partir duquel une alternance codique⁸ n'en est plus une. Nous reviendrons ultérieurement sur cet aspect.

Le registre de langue

De manière récurrente, les enquêtés migrants, quel que soit le temps passé en France et/ou leur provenance, trouvent le registre de langue employé par les arabophones de France plus relâché, ou en tout cas, différent de ceux employés au Maghreb :

« C'est la [hɛ:s] [la dèche] par exemple j'peux pas l'dire en Algérie [...] pour nous, la [hɛ:s] en Algérie, c't'un gros mot » (M14Ag, Algérien).

« Première di [des] choses y-z-ont un... ils parlent, la plupart du temps l'algot [l'argot] » (M14Mf, Marocaine).

« En France heu... on on peut mélanger des mots que normal'ment on... on devrait pas... heu comment je peux dire... [...] des mots des gros mots quoi donc heu... » (E12Mg, Franco-marocain).

Pour de très nombreux enquêtés, l'usage de certaines formes d'arabe en France présente donc un caractère de vulgarité ou paraît impossible à transposer au Maghreb. Toutefois, le vulgaire et la norme relèvent du représentationnel et peuvent également constituer une forme d'actualisation identitaire. Autrement dit, en fonction de sa stratégie identitaire, l'individu produit une forme langagière ou choisit un code qu'il estime en accord avec la facette de l'identité qu'il présente. Assez logiquement, cette distinction n'apparaît pas chez les enquêtés ayant appris l'arabe en France et qui, par conséquent, ne sont pas au fait des normes langagières maghrébines, voire nationales ou régionales.

L'algérien langue matrice ?

Il existe en France, une convergence certaine dans les usages entre arabes dialectaux facilitée par l'habitude qu'ont les locuteurs de passer d'une variété à une autre, par la plasticité/variabilité/souplesse des arabes dialectaux ainsi que par la présence de segments en français dans les parlers d'origine (Taleb-

8 L'alternance codique ou *code-switching*, que Gumperz (1989 : 59) définit comme « la juxtaposition, à l'intérieur du même échange de parole, de passages appartenant à des systèmes ou des sous-systèmes grammaticaux différents », peut se manifester entre deux interventions, mais elle peut également se manifester au cours d'une même intervention, entre deux actes de parole ou au sein du même acte de parole. Dans ce dernier cas, elle peut être segmentale ou unitaire et, si elle est unitaire, on distingue encore deux cas de figure selon que l'élément inséré joue le rôle syntaxique de l'élément auquel il est substitué ou selon que cet élément ne joue pas de rôle syntaxique. Cf. la typologie de Dabène et Billiez (1987) par exemple.

Ibrahimi, 1995 ; Kouloughli, 1996 ; Dumas et Levallois, 2001 ; Freeman, 2006 ; Dufour, 2009)⁹. C'est particulièrement vrai pour l'algérien qui, par sa situation géographique, constitue un pont entre le Maroc et la Tunisie et, pour des raisons historiques, a été et demeure la variété du plus grand nombre de Maghrébins en France¹⁰, ce qui le prédispose au rôle de véhiculaire au minimum. Il pourrait donc constituer la langue matrice dans laquelle s'insèreraient des formes d'autres variétés maghrébines, arabes ou berbères, des formes françaises ou autres créations lexicales comme cela se fait assez couramment en Algérie (Koudri, 2009)¹¹ :

« Ouais, parce que les Algériens y mélangent trop [beaucoup] français arabe »
(M12Mg).

« Y sont entourés beaucoup des Algériens [les émigrés ici] [...]. Y-z-ont l'influence de la parole de... [des Algériens] » (M13Mf).

L'algérien exercerait donc un genre de « force centripète » sur les autres parlers et certains enquêtés évoquent des formes lexicales précises concernées par ce phénomène de convergence.

Des items lexicaux qui convergent vers l'algérien

En nous appuyant sur certaines différences lexicales entre pays maghrébins, nous avons demandé aux enquêtés de pointer quelques formes courantes qui différaient entre leur pays d'origine et la France :

« Tous les jeunes y disent [bizɛf] ici [en France] » (M14Ag).

« Plutôt [bɛzɛf] que [barʃa] » (M11Tg).

Le tableau suivant présente donc quelques formes usuelles sur lesquelles les enquêtés étaient unanimes :

Tableau 1 : Variation des items lexicaux

Algérie/France	Maroc	Tunisie	Traduction
[bɛzɛf]		[barʃa]	beaucoup
[ʃuja]		[ʃwaja]	un peu
[dorka]	[da:ba]	[təwa]	maintenant
[ʃɛɛb]	[zwin]		joli
[ʃhal]		[gadɛʃ] ou [qadɛʃ]	combien
[muʃkil]		[muʃkle]	problème

Crédit : Biichlé, 2015.

⁹ Ce que confirment de très nombreux enquêtés : « Les Algériens, ils parlent bien français et arabe » ; « Presque tous les Algériens parlent des mots de français » ; « Quand on parle algérien, il y a des mots de français » ; « À Oran, on mélange français et arabe », etc. (Biichlé, 2007).

¹⁰ Cette tendance paraît actuellement se modifier au profit du marocain.

¹¹ « "hitiste", formé à partir de la base "hit" ("mur" en arabe dialectal), désigne les jeunes sans emploi, le plus souvent sans formation, adossés aux murs de leur "houma" (quartier) » (Koudri, 2009 : 134).

Au-delà de la convergence des formes, certains enquêtés français déclarent également que l'utilisation de vocables « extérieurs » à l'arabe français, à la représentation d'une norme subjective, pourrait paraître décalée, voire être incomprise :

« Aujourd'hui on a tous ici une langue commune pour qu'on puisse se comprendre parce que si le mec sort un mot comme celui-ci [təwa], on va lui dire attends on comprend pas ! »¹² (E18Ag, 2e génération).

Cet énoncé montre bien l'aspect pragmatique visant la transmission de l'information, souci que l'on retrouve chez cet enquêté, migrant de longue date, qui déclare qu'il change de code pour se faire comprendre de ceux qu'il appelle « les jeunes » :

« Je parle le l'arabe du Maroc, mais quand c'est des jeunes j'parle heu l'arabe français donc pour que heu... pour qu'y me comprend heu mieux » (M12Mg, migrant, trente-cinq ans en France).

On retrouve d'ailleurs le vocable « jeune » chez la plupart des autres migrants :

« Tous les jeunes y disent [bizɛf] ici » (M14Ag).

« Les jeunes qui sont nés ici en fait » (M11Tg).

Ici, comme souvent chez d'autres enquêtés migrants ou ceux d'un certain âge, « les jeunes » désignent les Français d'origine maghrébine de 2e ou 3e génération, ceux qui ont appris l'arabe en France, les locuteurs « authentiques » de l'arabe français :

« Et là tu sais et là tu sais qu'c'est c'est pas un Arabe, XX un vrai Arabe par exemple... » (M12Mg).

Dans cet énoncé, nous constatons à nouveau le lien qui existe et qui est fait, entre l'identité et la langue : un « vrai Arabe » qui parle un arabe dialectal maghrébin, et les autres, les Français d'origine maghrébine, qui parlent l'arabe de France. Ce type de catégorisation participe d'ailleurs très souvent à l'insécurité linguistique des locuteurs avec des conséquences en termes d'évaluation de la production (représentation d'un bilinguisme de réception¹³), voire carrément au mutisme des personnes :

« Donc l'arabe, je le comprends et aujourd'hui, j'le baragouine ! » (E18Ag).

« J'parle pas arabe... les insultes oui [rires] ! » (E4Kf).

Enfin, comme me l'ont fait remarquer certains enquêtés, certaines formes sont déjà présentes en français constituant également une forme de convergence :

12 [təwa] (« maintenant » en tunisien) ; sous-entendu, il doit dire [dorka] (« maintenant » en algérien).

13 La capacité de production est réactivable en fonction du contexte (Deprez, 1994) ; le bilinguisme de réception semble donc plus représentationnel que fonctionnel.

« Déjà le mot “fluss”, même le le français [...] pareil on dit “kif kif”, kif kif ça existe chez les Français... » (M11Tg).

« Dans la plupart manant [maintenant] y connaissent les Français y connaissent hambulah salam aleikum et tout ça ils les connaissent comme y fréquentent beaucoup de [arabophones]... » (M12Mg).

Des pistes de recherche à approfondir

Les trois points qui suivent sont des pistes suggérées par les déclarations de plusieurs enquêtés en ce qui concerne les traits particuliers de « l'arabe de France ». Toutefois, pour l'instant, nous manquons de données pour être plus affirmatif.

Sur le plan morphosyntaxique, la désinence « i » qui correspond normalement au marquage du féminin¹⁴, mais que l'on trouve pour le masculin dans certaines régions de Tunisie et du Maroc n'est pas, selon de nombreux enquêtés et à notre connaissance, utilisée en France pour un homme, sauf, éventuellement, entre Tunisiens ou entre Marocains originaires des zones concernées.

« À Fez, ils parlent avec un homme, on dirait qu'ils parlent avec une femme » (enquête n° 25ex).

Sur le plan phonologique, l'affaiblissement de la paire minimale [k] et [q] est fréquemment relevé chez les locuteurs français descendants de migrants, ce qui est d'ailleurs une source de malentendu ou d'hilarité comme l'explique E18Ag qui, voulant dire « loi » au milieu d'un discours assez formel devant les membres de l'association maghrébine dont il était président, avait prononcé [kanun] (braséro) au lieu de [qanun] (loi).

« J'me trompe de sonorité [...] je remplace des mots qui sont pas les bons » (E18Ag).

Enfin, ajoutons que nombre d'enquêtés ont déclaré qu'ils comprenaient mal les arabophones des autres pays en arrivant en France, mais qu'ils comprenaient tout maintenant, ce qui semble montrer que la relative intercompréhension entre les variétés (Biichlé, 2003) débouche sur une compréhension plus affirmée, qui pourrait être un signe de convergence.

« Algérien et tunisien, vraiment j'ai appris en France, chez nous [au Maroc], y'en a pas » (n° 24ex).

« Je l'ai appris ici [le tunisien] parce qu'au Maroc on sait même pas c'est quoi le tunisien » (n° 34ex).

Enfin, notons également que ces enquêtés, à l'instar de nombreux chercheurs¹⁵, distinguent les variétés tunisienne, marocaine et algérienne.

14 Exemple : n'tj = « tu » au féminin/VS/n'ta au masculin ; fhemtj = « tu comprends » au féminin/VS/fhemt au masculin, etc.

15 Cf. Taleb-Ibrahimi, 1995 ; Calvet, 1999 ; Caubet, 2002 ; Embarki, 2004, etc.

Des caractéristiques générales

L'usage de ce parler diffère donc sensiblement en fonction des locuteurs au fil d'un continuum de pratiques étiré entre l'alternance codique identitaire¹⁶ occasionnelle (3e génération ou autres origines) et l'usage quasiment exclusif (primo-arrivants, migrants aux réseaux denses) en passant par la représentation d'un bilinguisme de réception (enfants, 2e génération). L'alternance codique identitaire occasionnelle peut être motivée par l'affirmation d'une part d'identité, maghrébine, arabe ou musulmane (Biichlé, 2010), et concerner des locuteurs moins attendus, Berbères, voire Français sans origine maghrébine (Billiez *et al.*, 2000 ; Biichlé, 2012a).

Bien entendu, ces catégorisations sont abusives puisqu'il existe de multiples configurations, notamment l'arrivée d'un conjoint maghrébin qui peut redynamiser l'érosion linguistique ou l'adoption, voire la revendication d'une identité supranationale¹⁷ ou transnationale¹⁸ (Biichlé, 2012a), tout comme une séparation ou un décès peut déclencher le phénomène inverse (Biichlé, 2012b). Le phénomène est donc dynamique et évolue au fil des migrations, des générations, des situations sociales, des évolutions de la société d'immigration.

D'autre part, l'usage régulier et la transmission de ce parler au sein de réseaux ethnicisés et plutôt denses peuvent contribuer à son acclimatation (Calvet, 2006) en France, à son enracinement, la pratique régulière contribuant, dans ce cas, à la convergence, au renforcement d'une norme. Ce phénomène est d'ailleurs perçu par certains enquêtés :

« *Comme y fallait communiquer ensemble, la langue elle s'est uniformisée* » (E18Ag).

Nous plagierons donc l'interrogation de Calvet à propos des rapports entre l'arabe dialectal et le français au Maghreb, en substituant toutefois le vocable « français » à celui de « maghrébin » qui figure dans la question originelle ; ce qui donnerait : « Dans le contexte français, le code-switching constitue-t-il un cas d'alternance banal entre deux langues ou un réel mouvement de bascule dont peut résulter un autre ensemble linguistique et identitaire ? » (Calvet, 2006 : 3).

À l'instar de la question d'origine de l'auteur, nous répondrions que cela dépend de la dimension dans laquelle le rapport entre les variétés concernées est conçu : en synchronie ou en diachronie. En d'autres termes, si l'on considère que les segments en français sont des alternances de code, on évoquera un parler bilingue, mais en revanche, si ces segments sont considérés comme partie intégrante ou intégrée de la variété (Taleb-Ibrahimi, 1995 ; Kouidri, 2009), on dira qu'il s'agit d'un parler maghrébin propre à la France. D'ailleurs, évoquer ce parler ne remet pas en cause l'existence des parlers bilingues, les deux peuvent

16 Changement de code motivé par l'affichage d'une facette de l'identité associée à la langue choisie.

17 « *J'aime pas les Chleuhs, ch'uis un Arabe ! [...] J'ai décidé, ch'uis un Arabe, pas un Chleuh, moi, ma famille, ce s'ra des Arabes !* » (Biichlé, 2012).

18 « *J'me sens ni Français ni Marocain, j'me sens des deux pays, j'fais pas la différence !* » ; « *Moi j'me sens française, française pasque j'habite en France, mais au fond de moi, j'me sens aussi algérienne* » ; « *Quand ch'uis au Maroc ch'uis marocain et quand ch'uis en France, ch'uis français* », etc. (Biichlé, 2012a).

très bien coexister au sein du répertoire verbal (Gumperz, 1971) des personnes tout comme peuvent coexister diverses facettes d'une même identité (Lüdi, 1995 ; Biichlé, 2010). C'est précisément cette pluralité, qu'elle soit identitaire ou linguistique, qui différencie l'intégration de la ségrégation ou de l'assimilation, ces deux dernières situations correspondant au monolinguisme (Biichlé, 2008).

Conclusion

Si les banlieues focalisent l'attention des observateurs, car elles révèlent des stratifications sociales et des enkystements de la société française assez problématiques en termes de cohésion sociale (Pietro, Matthey et Conti, 2012), il existe également un monde arabophone de France – à l'instar des migrations précédentes, polonaises, italiennes (Lucchini, 2012), espagnoles (Lagarde, 1996) et d'autres –, moins médiatisé dont les acteurs, quel que soit leur origine, leur condition sociale ou leur avancement dans le processus intégrationnel (Biichlé, 2008), constituent une *speech community* bien réelle au sein de laquelle l'arabe de France, outre sa véhicularité, paraît assumer pleinement les fonctions d'une langue.

Or, sur la base des deux mêmes familles de langues, arabe et français, on distingue d'une part différents parlers maghrébins dont la langue matrice est le français¹⁹ et d'autre part, différents arabes dialectaux teintés de français²⁰. Pourquoi alors, à l'image de la distinction entre Français et Français du Québec (Lavoie, 1995) par exemple, ne pas faire preuve d'équité dans le traitement des parlers et distinguer une variété propre à l'Hexagone, l'arabe de France, distinction que font d'ailleurs la plupart des arabophones au Maghreb et en France. D'ailleurs, des phénomènes relativement identiques, notamment sur le plan de la convergence, s'observent par exemple avec le « parler *melandjao* » des migrants espagnols (Lagarde, 1996).

Plus globalement, les différents éléments mis précédemment en exergue posent le problème des représentations monolingues qui souvent, masquent l'émergence des pratiques plurilingues ainsi que, de fait, celui de la pluralité de l'identité ; pluralité consubstantielle, mais que renforcent la migration et l'intégration, comme toute autre forme de confrontation à l'altérité. Alors, qu'il s'agisse de motivations identitaires, de différences linguistiques plus « tangibles » ou de la conjonction des deux, on devrait garder à l'esprit que « des différences minimales feront des différences de langues tandis que dans d'autres cas, des différences provoquant la non-compréhension seront délibérément négligées » (Madray et Marcellesi, 1981 : 21) et que, à l'instar du beau et du laid, du bon ou du bien, les représentations des locuteurs ne sont jamais contestables puisqu'il s'agit de leur perception du réel. Aussi, nous laisserons le dernier mot aux enquêtés : « *L'arabe français, ça ça existe !* ».

19 Français maghrébin, français d'Afrique du Nord, pataouète, etc. (Caubet, 2002 ; Calvet, 2006).

20 Algérien, marocain, tunisien (Taleb-Ibrahimi, 1995 ; Calvet, 1999 ; Caubet, 2002 ; Embarki, 2004).

→ Références bibliographiques

Barontini Alexandrine (2009) Pratique et transmission de l'arabe maghrébin en France, *Langues et cité*, 15, p. 6.

Biichlé Luc (2012a) La transmission des langues et identités en contexte migratoire : le cas de deux familles de France d'origine berbère, *Hommes et Migrations*, 1295, pp. 66-78.

Biichlé Luc (2012b) Le parcours d'une invisible par procuration, in Cyril Trimaille et Jean-Michel Eloy Eds., *Idéologies linguistiques et discriminations*, Paris, L'Harmattan, pp. 47-58.

Biichlé Luc (2011) Insécurité linguistique et réseaux sociaux denses ou isolants : le cas de femmes maghrébines dans la tourmente, *Lidil*, 44, pp. 13-25.

Biichlé Luc (2010) Intercompréhension et facettes identitaires : des représentations de migrants maghrébins, *Synergies Europe*, 5, pp. 15-22.

Biichlé Luc (2008) Intégration, langues et réseaux sociaux, in Lucile Cadet, Jan Goes et Jean-Marc Mangiante Eds., *Langue et Intégration. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire*, Berne, Peter Lang, p. 53-36.

Biichlé Luc (2007) *Langues et parcours d'intégration de migrants maghrébins en France*, Thèse de Doctorat, ss la dir. de Jacqueline Billiez, Université Stendhal-Grenoble 3.

Biichlé Luc (2003) *Vers un « parler maghrébin de France à fonction véhiculaire et vernaculaire*, DEA en sciences du langage, ss la dir. de Jacqueline Billiez, Université Stendhal-Grenoble 3.

Billiez Jacqueline (2005a) Répertoires et parlers plurilingues. Déplacements à opérer et pistes à parcourir à l'école, in Lambert Félix Prudent, Frédéric Tupin et Sylvie Wharton Eds., *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*, Berne, Peter Lang, pp. 323-339.

Billiez Jacqueline (2005b) *Le laboratoire migrant : itinéraire et contribution des recherches sur le bi/plurilinguisme*, Communication au colloque international d'Alger : Contacts de langues et didactique du plurilinguisme, 17/06/2005.

Billiez Jacqueline (1992) « Le parler véhiculaire interethnique » de groupes d'adolescents en milieu urbain, in Ehousséine Gouaini et Ndiassé Thiam Eds., *Des Langues et des Villes*, Paris, Didier, pp. 117-126.

Billiez Jacqueline, Costa Galligani Stéphanie, Lucci Vincent, Masperi Monica, Millet Agnès et Trimaille Cyril (2002) Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez les sujets plurilingues, in Véronique Castelloti et Didier de Robillard Eds., *France, pays de contacts des langues, Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, T. 1, pp. 59-78.

Billiez Jacqueline, Costa Galligani Stéphanie, Millet Agnès et Moussouri Évangélie (2000) Analyse des fonctions dévolues aux langues dans les discours des sujets, in LIDILEM Éd., *Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble*, Vol. 1, Université Stendhal-Grenoble 3, pp. 50-64.

Calvet Louis-Jean (2006) *La mixité : situation ou résultat ? Fonction identitaire ou véhiculaire ?*, Conférence donnée à Tunis le 17/02/2006.

Calvet Louis-Jean (1999) *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 304 p.

Caubet Dominique (2009) Vitalité de l'arabe maghrébin et création artistique en France, *Langues et cité*, 15, pp. 2-3.

Caubet Dominique (2002) Métissages linguistiques ici (en France) et là-bas (au Maghreb), *Ville-école-intégration enjeux*, 130, pp. 117-132.

De Pietro Jean-François, Matthey Marinette et Conti Virginie (2012) Langue, intégration, cohésion sociale... Quel rôle pour une politique linguistique ?, in Virginie Conti, Marinette Matthey et Jean-François De Pietro Éd.s., *Langue et cohésion sociale : enjeux politiques et réponses de terrain*, Neuchâtel, DLF, pp. 9-33.

Deprez Christine (1994) *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Didier, 207 p.

Dufour Julien (2009) La langue arabe, une et multiple, *Langues et cité*, 15, pp. 4-5.

Dumas Rachida et Levallois Bruno (2001) Langue arabe et connaissance du Maghreb, in Dominique Borne, Jean-Louis Nembrini et Jean-Pierre Rioux Éd.s., *Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain*, Les actes de la DESCO, pp. 70-74.

Embarki Mohamed (2004) Les deux niveaux de motivation de la variation phonétique en situation de contact des langues, in Henri Boyer, *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne*, Paris, L'Harmattan, pp. 183-196.

Freeman Andrew (2006) Why there is no koine in San'aa, Yemen, *Perspectives on Arabic Linguistics*, 16, pp. 68-82.

Gadet Françoise (2003) *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 186 p.

Gobillon Louis et Harris Selod (2006) *Ségrégation résidentielle, accessibilité aux emplois, et chômage : le cas de l'Île-de-France*, Paris, INRA.

Goux Dominique et Maurin Éric (2004) Composition sociale du voisinage et échec scolaire : une évaluation sur données française, *Revue économique*, 56, pp. 349-361.

Grosjean François (1992) *Life with two languages. An introduction to bilingualism*, Harvard, Harvard University Press, 384 p.

Gumperz John (1971) *Language in social groups*, Standford, Standford University Press, 350 p

Héran François (2002) Les recherches sur l'immigration et l'insertion : avancées, débats, perspectives, in François Héran Éd., *Immigration, marché du travail, intégration*, Paris, La Documentation française, pp. 10-102.

Jamin Mikaël, Trimaille Cyril et Gasquet-Cyrus Médéric (2006) De la convergence dans la divergence : le cas des quartiers pluri-ethniques en France, *French Language Studies*, 16, pp. 335-356.

Koudri Fatiha (2009) Contact de langue et positionnement identitaire : la langue métissée du rap algérien, *Synergies Algérie*, 8, pp. 123-138.

Kouloughli Djamel Eddine (1996) Sur quelques approches de la réalité sociolinguistique arabe, *Égypte/Monde Arabe*, 27-28, pp. 287-299.

Labov William (2001) *Principles of linguistic change: social factors*, Oxford, Blackwell, 592 p.

- Labov William** (1976) *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 458 p.
- Lagarde Christian** (1996) *Le parler « melandjao » des immigrés espagnols en Roussillon*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 433 p
- Lambert Patricia** (2005) *Les répertoires plurilectaux de jeunes filles d'un lycée professionnel : Une approche sociolinguistique ethnographique*, Thèse de Doctorat, ss la dir. de Jacqueline Billiez, Université Stendhal-Grenoble 3.
- Lavoie Thomas** (1995) Le français québécois, in Pierre Gauthier et Thomas Lavoie, *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Paris, Klincksieck, pp. 345-398.
- Lucchini Silvia** (2012) De la langue à la cohésion sociale ou de la cohésion sociale à la langue ?, in Virginie Conti, Marinette Matthey et Jean-François De Pietro Eds., *Langue et cohésion sociale : enjeux politiques et réponses de terrain*, Neuchâtel, DLF, pp. 87-110.
- Lüdi George et Py Bernard** (1995) *Changement de langage et langage du changement. Aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, Lausanne, L'âge d'homme, 301 p.
- Madray Françoise et Marcellesi Jean-Baptiste** (1981) Langues de France et nation, *La pensée*, 221-222, pp. 18-31.
- Merabti Nassira** (1991) *Pratiques bilingues et réseaux personnels de communication*, Thèse de Doctorat, ss la dir. de Jacqueline Billiez, Université Stendhal-Grenoble 3.
- Merklé Pierre** (2004) *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 128 p.
- Merle Maud, Matthey Marinette, Bonsignori Christina et Fibbi Rosita** (2010) De la langue d'origine à la langue héritée : le cas des familles espagnoles à Bâle et à Genève, *Tranel*, 52, pp. 9-28.
- Milroy Lesley** (1987) *Language and social network*, Oxford, Language in Society, 248 p.
- Moore Danielle** (2001) Les représentations des langues et de leur apprentissage. Itinéraires théoriques et trajets méthodologiques, in Danielle Moore Éd., *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, pp. 7-22.
- Rampton Ben** (1995) Language Crossing and the Problematisation of Ethnicity and Socialisation, *Pragmatics*, 5/5, pp. 514-585.
- Sabatier Cécile** (2011) Appartenances identitaires de jeunes Français-Maghrébins à l'école élémentaire française : Entre Maux et Pratiques, *Santé et éducation de l'enfance*, 3 (1), pp. 62-90.
- Tabouret-Keller Andrée** (1997) Language and identity, in Florian Coulmas Ed., *The handbook of sociolinguistics*, Oxford, Blackwell, pp. 315-326.
- Taleb-Ibrahimi Khaoula** (1995) *Les Algériens et leur(s) langue(s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, Éditions el Hikma, 327 p.
- Tavan Chloé** (2005) Les immigrés en France : une Situation qui évolue, *INSEE Première*, 1042, pp. 3-4.

Trimaille Cyril (2004) Pratiques langagières chez les adolescents d'origine maghrébine, *Hommes et migrations*, 1252, pp. 66-73.

Trimaille Cyril et Millet Agnès (2000) Regards des sujets sur leurs pratiques et discours identitaires, in LIDILEM Éd., *Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble*, Université Stendhal-Grenoble 3, Vol. 1, pp. 14-49.